



Consentement exprès reconnaissance de dettes

Par Visiteur

Bonjour,

Une reconnaissance de dette contractée par le mari seul sans consentement exprès pas de paraphe ni mention ni signature de l'épouse

Et dont la somme a transitée et une partie remboursée par le compte joint du couple engagé quels biens des époux.merci

Par NelsonG

Bonjour,

Votre question porte sur la validité de la reconnaissance de dette ?

Une reconnaissance de dette doit être établie sous forme d'acte sous seing privé (nécessite une signature) ou d'acte authentique par un notaire.

Bonne journée,

M. Nelson Guil

Juriste

[url=https://www.avostart.fr/]Avostart.fr[/url]